

Objectif fixé par la DI : 300 % de taux d'occupation

Au Puy en Velay le 20/03/2024

Plusieurs mois se sont écoulés depuis notre dernier tract sur la surpopulation à la maison d'arrêt du Puy en Velay.

Que s'est-il passé depuis ? Absolument rien !

Notre établissement serait-il « l'oublié » de la DI ? Ou tout simplement un établissement pilote afin de voir jusqu'où nous pouvons aller en termes de taux d'occupation.

La maison d'arrêt du puy en Velay a actuellement un taux d'occupation de 274%

A ce compte, **nous arriverons rapidement aux 300%**. On prend les paris sur ce qui risque d'arriver ?

Heureusement que nous pouvons compter sur le professionnalisme des **personnels présents sur le terrain** quotidiennement pour faire tourner la boutique.

Combien de fois ces derniers mois la maison d'arrêt s'est retrouvée avec **un taux d'absentéisme de 100% au niveau des officiers/directions** ? Les Brigadier-Chef, les personnels administratifs et les surveillants laissés seul dans leur galère ...

Le bureau local Ufap Unsa-justice espère sincèrement qu'il n'y aura pas d'agents sur le carreau au vu de ce qui nous pend au nez.

Le bureau local Ufap Unsa-justice demande un minimum de considération pour les agents qui font fonctionner l'établissement.

Le bureau local Ufap Unsa-justice attend de notre nouvelle direction une attention particulière sur notre effectif.